

## Fiche technique : Semer des cultures fourragères dans une prairie vivante. Juin 2020

*Vincent Vigier, référent technique régional fourrages Bio pour les chambres d'agriculture AURA  
Marc Peilleron et Eva Fichet, animateurs des réseaux DEPHY à la chambre d'agriculture du Cantal*

### Pourquoi sursemencer des espèces prairiales et du méteil fourrager dans des prairies vivantes ?

Les objectifs de ces semis directs dans une prairie vivante sont :

- D'implanter des cultures avec une croissance soutenue en début de printemps pour s'adapter au changement climatique.
- D'augmenter les rendements fourragers des prairies peu productives sans les détruire.
- De limiter le salissement hivernal notamment dans les luzernes, en implantant des cultures d'automne.
- De découper le feutrage racinaire des vieilles prairies et de multiplier les stolons des trèfles blancs.
- De favoriser la porosité et la vie du sol en introduisant des plantes au système racinaire puissant (seigle, vesce, trèfle violet, dactyle et fétuque élevée) qui fourniront du sucre en début de printemps aux micro-organismes du sol.



*Photo de gauche : dactyle témoin de 5 ans et à droite partie sursemée en méteil de ferme. GAEC d'Incavanac de Vitrac, avril 2019.*

*Photo de droite : la même parcelle un mois plus tard à la récolte*

## **Comment sursemmer dans une prairie vivante ?**

**Choisir des semoirs qui font de la place et de la terre fine.** Pour réussir le sursemis dans les prairies vivantes, il faut à minima un disque ouvreur gaufré ou turbo et deux disques semeurs en V pour ouvrir un sillon suffisamment large et créer de la terre fine dans le lit de semences. Le semoir à socs SIMETCH remplit également ces conditions.

Lorsque la prairie de départ a un feutrage racinaire important, nous conseillons de rajouter un travail de disques pulvérisateurs (certains semoirs combinent différentes rangées de disques ouvreurs, pulvérisateurs et semeurs).

Pour les éleveurs qui ne disposent pas de tels outils par entreprise ou en CUMA, il est possible de semer directement avec le combiné Herse rotative semoir.

**Semer dans un sol suffisamment ré-humidifié et ressuyé.** En 2019, la période optimale de semis était la première quinzaine d'octobre, après le retour des pluies dans le Cantal. Avant cette période, les semis ont souffert du sec et à partir de la fin octobre, beaucoup de semences ont pourri en raison d'un excès d'humidité et de froid.

### **Semer dans une prairie peu productive et peu concurrentielle**

Les gains de rendements les plus importants de + 2 T de MS/ha en première coupe ont été obtenus dans des prairies naturelles ou des vieux dactyles peu concurrentiels.

### **Choix des espèces semées :**

Comme il s'agit de semer dans un couvert vivant, il faut choisir des espèces agressives : seigle fourrager ou forestier, vesce velue et commune, avoine, ray grass et trèfle violet. Avec des automnes hivers de plus en plus cléments, nous conseillons de rajouter du dactyle, de la fétuque élevée et du trèfle blanc géant.

### **Semer dense :**

Exemple d'un mélange fréquemment semé dans le Cantal : 80 kg/ha de seigle fourrager + 20 kg de vesce velue + 15 kg de RGH + 10 kg de trèfle violet.

Les éleveurs polyculteurs sèment leurs céréales de ferme à 160 kg/ha + espèces prairiales achetées.

**Faire pâturer le semis direct à l'automne** selon les conditions météo. 60 % des éleveurs situés à moins de 600 m d'altitude ont fait pâturer leur semis direct en 2019.

### **Fertilisation azotée**

Avec un cout moyen d'implantation de 350 €/ha (dont 90 € de prestation de semis direct), il est important de valoriser cet investissement par une fertilisation azotée minimale de 60 unités d'azote/ha, majoritairement sous forme de lisier de bovin épandu en février.

### **Pour en savoir plus :**

*Télécharger le mémoire de fin d'étude de Firmin CHAMBON sur 39 parcelles suivies de février à mai 2020.*

[https://extranet-cantal.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Auvergne-Rhone-Alpes/117\\_Extr-Cantal\\_img/Actus-agendas/2020/ACTUS/Rapport\\_de\\_st%C3%A9ge\\_semis\\_direct\\_dans\\_prairie\\_vivante\\_juin\\_2020.pdf](https://extranet-cantal.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Auvergne-Rhone-Alpes/117_Extr-Cantal_img/Actus-agendas/2020/ACTUS/Rapport_de_st%C3%A9ge_semis_direct_dans_prairie_vivante_juin_2020.pdf)